

**KIT - SAFETY DATA SHEET**Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Kit Name **MA 425**  
N° de stock: IT151X

Autres moyens d'identification:**Component B - SDS****SECTION 1 : IDENTIFICATION**Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **MA 425 ADHESIVE**

Autres moyens d'identification:

Synonymes: None.

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Utilisations autorisés/restreintes du produit : Not applicable.

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers  
Adresse: 30 Endicott Street  
Danvers, MA 01923  
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300  
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)**Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

## Pictogrammes GHS:



## Mot de mise en garde:

DANGER

## Classe GHS:

Liquide inflammable. Catégorie 2..  
Irritation oculaire. Catégorie 2..  
Irritation cutanée. Catégorie 2..  
Sensibilisation cutanée. Catégorie 1..  
Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition unique. Catégorie 3.

## Mention de danger:

H225 - Liquide et vapeur hautement inflammables  
H319 - Provoque des irritations oculaires graves  
H315 - Provoque des irritations cutanées  
H317 - Peut causer une réaction cutanée allergique  
H335 - Peut causer une irritation respiratoire

**Conseils de prudence:**

P210 - Conserver à l'abri de la chaleur, des sources d'étincelles, des flammes vives et des surfaces chaudes. — Interdit de fumer.  
 P233 - Garder les récipients hermétiquement fermés.  
 P240 - Relier à la terre les conteneurs et l'équipement de réception.  
 P241 - Utiliser des équipements d'alimentation électrique, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions.  
 P242 - Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelle  
 P243 - Prendre des précautions pour éviter les décharges électrostatiques.  
 P261 - Éviter d'inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.  
 P264 - Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.  
 P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.  
 P272 - Les vêtements de travail souillés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
 P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.  
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau.  
 P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau (douche).  
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Conduire la victime à l'air frais et l'installer dans une position de repos confortable.  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.  
 P312 - Si la victime se sent mal, appeler un médecin ou un centre antipoison.  
 P321 - Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).  
 P332+P313 - Si une irritation cutanée se développe : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
 P333+P313 - Si une irritation cutanée ou des rougeurs se développent: consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
 P370+P378 - En cas d'incendie : Si l'incendie est petit, utiliser un extincteur au dioxyde de carbone ou à poudre chimique sèche. Si l'incendie est important, utiliser de l'eau.  
 P403+P233 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder le récipient bien fermé.  
 P403+P235 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder au frais.  
 P405 - Ranger dans un lieu fermé à clé.  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

**Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:****Voie d'exposition:** Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.**Effets potentiels sur la santé:****Yeux:** Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.**Peau:** Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.**Inhalation:** Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants.**Ingestion:** Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.**Effets chroniques sur la santé:** Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.**Signes/symptômes:** Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.**Organes cibles:** Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central. Foie. Reins. Fonction olfactive.**Aggravation des conditions préexistantes:** Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.**SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS****Mélanges:**

<b>Nom Chimique</b>	<b>CAS#</b>	<b>Pourcentage de l'ingrédient</b>	<b>EC Num.</b>
2-Propenoic acid, 2-methyl-, polymer with 2-chloro-1,3-butadiene	25053-30-9	1 - 10 par poids	
Methyl Methacrylate Monomer	80-62-6	60 - 70 par poids	
Methacrylic acid	79-41-4	1 - 10 par poids	
Proprietary ingredient(s)	Secret de fabrication	10 - 20 par poids	

**SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:****Description des mesures nécessaires:****Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.

<b>Contact cutané:</b>	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

### Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

<b>Agent extincteur approprié:</b>	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
<b>Agent extincteur non approprié:</b>	L'eau peut causer un moussage.
<b>Risques d'incendie peu communs:</b>	Une polymérisation peut survenir dans des récipients hermétiquement fermés contenant ce produit et soumis à des températures élevées, lesquels risquent alors une rupture explosive pouvant déclencher un incendie.

### Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

<b>Équipement protecteur:</b>	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
<b>Instructions de lutte contre les incendies :</b>	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes.

## SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

<b>Précautions personnelles:</b>	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
<b>Précautions environnementales:</b>	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

### Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

<b>Mesures de nettoyage des déversements:</b>	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer dans un récipient approprié pour évacuation. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Inflammable, éliminer les sources d'allumage. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
---	--

### Référence aux autres sections:

<b>Autres précautions:</b>	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination. Ajouter de l'inhibiteur pour éviter toute polymérisation.
----------------------------	--

## SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions de manutention sécuritaire:

<b>Manutention:</b>	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre. Ne pas réutiliser les récipients sans avoir effectué de nettoyage ou de reconditionnement approprié.
<b>Habitudes d'hygiène:</b>	Bien se laver après toute manipulation.
<b>Procédures pour manipulations spéciales:</b>	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci. Du liquide ou des résidus de vapeur dangereux risquent de rester dans le récipient vide. Ne pas réutiliser, chauffer, brûler, pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler, exposer aux étincelles, aux flammes ou aux sources d'inflammation de récipients vides sans un nettoyage et une remise en état commerciaux appropriés.

### Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

<b>Entreposage:</b>	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur, des matériaux combustibles, de la lumière directe du soleil et des substances incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
---------------------	---

## SECTION 8 : PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

### DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

#### **Methyl Methacrylate Monomer :**

Directives ACGIH: TLV-STEL: 100 ppm  
TLV-TWA: 50 ppm  
Agent sensibilisant.

Directives OSHA: PEL-TWA: 100 ppm

#### **Methacrylic acid :**

Directives ACGIH: TLV-TWA: 20 ppm

### Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

**Mesures d'ingénierie:** Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

### Mesures de protection individuelle:

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

**Description de la protection cutanée:** Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

**Protection des voies respiratoires:** Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

**Autre équipement de protection:** Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

**Notes :** Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

## SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

**Apparence de l'état physique:** Pâte.

**Couleur:** blanc cassé.

**Odeur:** Fragrant.

**Point d'ébullition:** 213°F (100.5°C)

**Point de fusion:** -54°F (-47.7°C)

**Gravité spécifique:** 0.93-1.05

**Solubilité:** Indéterminée.

**Densité de vapeur:** > 1 (air = 1)

**Pression de vapeur:** 28 mmHg @68°F

**Pourcentage volatil:** Indéterminée.

**Point D'Évaporation:** 3 (butyl acetate = 1)

**pH:** Indéterminée.

**Formule moléculaire:** Mélange

**Poids moléculaire:** Mélange

**Point d'éclair:** 50°F (10°C)

**Méthode de point d'éclair :** Coupelle fermée, TAG (TCC)

**Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:** 1.7%

**Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:** 12.5%

**Température d'auto-inflammation:** 789°F

**Teneur en COV:** <50 g/L mixed.

### 9.2. Autres informations:

**Pourcentage de solides en poids** Indéterminée.

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique:

**Stabilité chimique:** Instable.

Possibilité de réactions dangereuses:

**Polymérisation dangereuse:** Une polymérisation peut survenir sous certaines conditions.

Conditions à éviter:

**Conditions à éviter:** Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Atmosphère sans oxygène ou couverture de gaz inerte. Conditions de gel. Ce produit peut ramollir la peinture et le caoutchouc.

Matériaux incompatibles:

**Matériaux incompatibles:** Agents oxydants (par ex., peroxydes, nitrates), agents réducteurs, acides, bases, composés d'azote, métaux catalytiques (par ex., cuivre, fer), halogènes. Initiateurs de radicaux libres. Éliminateurs d'oxygène.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

**Methyl Methacrylate Monomer :**

**Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 150 mg [Non signalé.] (RTECS)

**Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >5 gm/kg [Peau et phanères - Dermatite, autre(Après une exposition systémique) ] (RTECS)

**Inhalation:** Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 78000 mg/m<sup>3</sup>/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 7872 mg/kg [Comportement - Faiblesse des muscles Comportement - Coma Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] (RTECS)

**Methacrylic acid :**

**Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1060 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour l'environnement:

**Écotoxicité:** Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

**Évolution dans l'environnement :** Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Description des résidus:

**Élimination des déchets:** Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

**Numéro RCRA:** D001

**L'Information Importante de Disposition**

**DANGER !** Les chiffons, la paille de fer, et les déchets imbibés de ce produit risquent de prendre feu spontanément s'ils sont mal entreposés. Pour éviter toute combustion spontanée, placer, immédiatement après leur utilisation, chiffons, la paille de fer et les déchets dans un récipient étanche rempli d'eau.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Nom d'expédition DOT:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU DOT:** Refer to Bill of Lading

**Nom d'expédition IATA:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU IATA:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU IMDG :** Refer to Bill of Lading

**Nom d'expédition IMDG :** Refer to Bill of Lading

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

**2-Propenoic acid, 2-methyl-, polymer with 2-chloro-1,3-butadiene :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

**Methyl Methacrylate Monomer :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

**Methacrylic acid :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): B2; D2B  
Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

Pictogrammes SIMDUT:



**SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

**Cotes SIMDUT:**

Danger pour la santé selon HMIS: 2\*  
Danger d'incendie HMIS: 3  
Réactivité selon HMIS: 2  
Protection personnelle selon HMIS: X

Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	3
Réactivité	2
Protection personnelle	X

\* Effets chroniques sur la santé

Fiche signalétique révisée le: Mai 25, 2015

Notes de révision de la fiche signalétique: GHS Update

Auteur du SDS: Actio Corporation

Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.

**Component A - SDS**

**SECTION 1 : IDENTIFICATION**

**Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:**

Nom du produit: **MA 422 BLUE A CTIVA TOR**

**Autres moyens d'identification:**

Synonymes: None.

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:**

Utilisations autorisés/restreintes du produit : Not applicable.

**Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:**

Nom du fabricant: ITW  
Adresse: 30 Endicott Street  
Danvers, MA 01923  
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100

**Téléphone pour urgences:**

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300  
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)**

Pictogrammes GHS:



Mot de mise en garde:

AVERTISSEMENT.

Classe GHS:

Organic peroxides. Type F.  
Sensibilisation cutanée. Catégorie 1..

Mention de danger:

H242 - Heating may cause a fire.  
H317 - Peut causer une réaction cutanée allergique

Conseils de prudence:

P210 - Conserver à l'abri de la chaleur, des sources d'étincelles, des flammes vives et des surfaces chaudes. — Interdit de fumer.  
P234 - Conserver dans le contenant d'origine.  
P235 - Keep cool.  
P240 - Relier à la terre les conteneurs et l'équipement de réception.  
P261 - Éviter d'inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.  
P272 - Les vêtements de travail souillés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau.  
P321 - Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).  
P333+P313 - Si une irritation cutanée ou des rougeurs se développent: consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
P370+P378 - En cas d'incendie : Si l'incendie est petit, utiliser un extincteur au dioxyde de carbone ou à poudre chimique sèche. Si l'incendie est important, utiliser de l'eau.  
P403 - Conserver dans un endroit bien aéré.  
P410 - Protect from sunlight.  
P411 - Store at temperatures not exceeding ...°C/...°F.  
P420 - Store separately.  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:

Voie d'exposition:

Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

Effets potentiels sur la santé:

Yeux:

Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.

Peau:

Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles.  
Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.

Inhalation:

Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants.

Ingestion:

Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.

Effets chroniques sur la santé:

Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.

Signes/symptômes:

Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.

Organes cibles:

Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.

Aggravation des conditions préexistantes:

Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

### SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges:

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Water	7732-18-5	1 - 10 par poids	
Isodecyl benzoate	131298-44-7	1 - 10 par poids	
Dibutyl maleate	105-76-0	20 - 30 par poids	
Texanol Benzyl Phthalate	16883-83-3	20 - 30 par poids	
Dibenzoyl peroxide	94-36-0	10 - 20 par poids	
Acrylate-styrene-acrylonitrile terpolymer	26299-47-8	10 - 20 par poids	
Polyalkylene glycol monobutyl ether	9038-95-3	1 - 10 par poids	
Sulfuric acid magnesium salt (1:1)	7487-88-9	1 - 10 par poids	

### SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

#### Description des mesures nécessaires:

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané:</b>	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

#### Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

<b>Agent extincteur approprié:</b>	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) ou un agent extincteur sec.
<b>Agent extincteur non approprié:</b>	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
<b>Risques d'incendie peu communs:</b>	Les peroxydes organiques peuvent se décomposer violemment s'ils sont fortement chauffés dans un espace clos. Une réaction soudaine et un incendie peuvent survenir si le produit est mélangé à un agent oxydant.

#### Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

<b>Équipement protecteur:</b>	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
<b>Instructions de lutte contre les incendies :</b>	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

## SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

<b>Précautions personnelles:</b>	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
----------------------------------	---

#### Précautions environnementales:

<b>Précautions environnementales:</b>	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
---------------------------------------	--

#### Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

<b>Mesures de nettoyage des déversements:</b>	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
---	---

#### Référence aux autres sections:

<b>Autres précautions:</b>	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.
----------------------------	--

## SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### Précautions de manutention sécuritaire:

<b>Manutention:</b>	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
---------------------	---

<b>Habitudes d'hygiène:</b>	Bien se laver après toute manipulation.
-----------------------------	---

#### Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

<b>Entreposage:</b>	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas conserver sous une température supérieure à 38°C.
---------------------	--

## SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

#### DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

##### **Dibenzoyl peroxide :**

<b>Directives ACGIH:</b>	TLV-TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	------------------------------



Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

**Mesures d'ingénierie:** Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle:

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

**Description de la protection cutanée:** Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

**Protection des voies respiratoires:** Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

**Autre équipement de protection:** Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

**Notes :** Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

## SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

<b>Apparence de l'état physique:</b>	Pâte.
<b>Couleur:</b>	bleu
<b>Odeur:</b>	Légère Odeur
<b>Point d'ébullition:</b>	Indéterminée.
<b>Point de fusion:</b>	Indéterminée.
<b>Gravité spécifique:</b>	1.08
<b>Solubilité:</b>	légèrement soluble.
<b>Densité de vapeur:</b>	Indéterminée.
<b>Pression de vapeur:</b>	Indéterminée.
<b>Pourcentage volatil:</b>	<1
<b>Point D'Évaporation:</b>	<<1 (butyl acetate = 1)
<b>pH:</b>	Neutral.
<b>Formule moléculaire:</b>	Mélange
<b>Poids moléculaire:</b>	Mélange
<b>Point d'éclair:</b>	Indéterminée.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminée.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:</b>	Indéterminée.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminée.
<b>Teneur en COV:</b>	0 g/L

9.2. Autres informations:

**Pourcentage de solides en poids** 99

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:

**Stabilité chimique:** Instable.

Possibilité de réactions dangereuses:

**Polymérisation dangereuse:** Non signalé.

Conditions à éviter:

**Conditions à éviter:** Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Contamination, exposition directe au soleil, friction et stockage prolongé à plus de 38°C (100°F).

Matériaux incompatibles:

**Matériaux incompatibles:** Agents oxydants. Acides forts et alcalis.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

#### Water :

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >90 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

#### Dibutyl maleate :

**Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 10 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 3700 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

#### Dibenzoyl peroxide :

**Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère ] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 7710 mg/kg [Poumons, thorax et respiration - Cyanose Foie - Autres changements Reins/uretère/vessie - Autres changements de composition de l'urine]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 6400 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

#### Polyalkylene glycol monobutyl ether :

**Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 50 mg [Grave ] (RTECS)

**Peau:** Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >20 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 14100 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Inhalation:** Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 4770 mg/m<sup>3</sup>/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 4670 mg/m<sup>3</sup>/4H [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Poumons, thorax et respiration - Stimulation respiratoire]  
Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 147 mg/m<sup>3</sup>/4H [Organes sensoriels et sens spéciaux (odorat) - effet non spécifiés ailleurs Poumons, thorax et respiration - Dyspnée Muscles et squelette - Autres changements] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 12300 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 8530 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 9170 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 4 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5370 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 18300 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 20600 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 38400 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 45 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 6130 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité pour l'environnement:

**Écotoxicité:** Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

**Évolution dans l'environnement :** Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

### Description des résidus:

**Élimination des déchets:** Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: Refer to Bill of Lading  
 Numéro ONU DOT: Refer to Bill of Lading  
 Nom d'expédition IATA: Refer to Bill of Lading  
 Numéro ONU IATA: Refer to Bill of Lading  
 Numéro ONU IMDG : Refer to Bill of Lading  
 Nom d'expédition IMDG : Refer to Bill of Lading

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

### Water :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Isodecyl benzoate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Dibutyl maleate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Texanol Benzyl Phthalate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Dibenzoyl peroxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

### Acrylate-styrene-acrylonitrile terpolymer :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Polyalkylene glycol monobutyl ether :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

### Sulfuric acid magnesium salt (1:1):

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): D2B  
 Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

Pictogrammes SIMDUT:



## SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 1  
 Danger d'incendie HMIS: 2  
 Réactivité selon HMIS: 2  
 Protection personnelle selon HMIS: X

<b>Danger pour la santé selon</b>	<b>1</b>
<b>Danger d'incendie</b>	<b>2</b>
<b>Réactivité</b>	<b>2</b>
<b>Protection personnelle</b>	<b>X</b>

Fiche signalétique révisée le: Septembre 21, 2017

Notes de révision de la fiche signalétique: Name Change

Auteur du SDS: Actio Corporation

**Déni de responsabilité:**

The information in this Safety Data Sheet (SDS) is believed to be correct as of the date issued. ITW Performance Polymers MAKES NO WARRANTIES, EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR COURSE OF PERFORMANCE OR USAGE OF TRADE. User is responsible for determining whether the ITW Performance Polymers product is fit for a particular purpose and suitable for user's method of use or application. Given the variety of factors that can affect the use and application of a ITW Performance Polymers product, some of which are uniquely within the user's knowledge and control, it is essential that the user evaluate the ITW Performance Polymers product to determine whether it is fit for a particular purpose and suitable for user's method of use or application. ITW Performance Polymers provides information in electronic form as a service to its customers. Due to the remote possibility that electronic transfer may have resulted in errors, omissions or alterations in this information, ITW Performance Polymers makes no representations as to its completeness or accuracy. In addition, information obtained from a database may not be as current as the information in the MSDS available directly from ITW Performance Polymers.

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.